



Rolle, le 2 mars 2026

Interpellation

Quelle est la position de la Municipalité concernant la fermeture de la piscine du Martinet ?

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le groupe des Vert·e·s de Rolle a appris avec consternation l'annonce de la fermeture de la piscine du Martinet à fin juin, dans l'attente d'une éventuelle rénovation et sans alternative pour les usagers, notamment Rolle Natation.

Notre groupe a pris position sur le sujet le 16 février avec un communiqué de presse qui résumait nos préoccupations. Notre position reste inchangée :

1. Nous regrettons l'absence d'anticipation et de communication de la part de la Municipalité.
2. Nous nous inquiétons du maintien d'une offre de qualité de sport dans le cadre du programme scolaire. Car si la natation n'est pas obligatoire, trouver son équivalent est difficile – surtout considérant les contraintes des autres bâtiments sportifs.
3. Nous exigeons une vraie stratégie sportive qui aille au-delà de la piscine et qui associe toutes les parties prenantes. Cela implique des investissements – que ce soit pour remplacer ou rénover des structures vieillissantes ou simplement faire face à la croissance démographique et à l'évolution de besoins. Cela implique d'établir de véritables partenariats avec les associations sportives et ne pas les voir comme de simples locataires. Cela implique « mouiller le maillot » pour monter et faire passer les projets.
4. Finalement, nous demandons que la Municipalité se compromette à chercher des solutions concrètes à court terme par rapport à la piscine.

Lors de la manifestation organisée par Rolle Natation le 28 février sur la place du Marché, notre groupe a pu échanger avec plusieurs membres de cette association. Nous tenons à leur témoigner notre soutien. Nous apprécions leur action citoyenne. Plusieurs de nos interlocuteurs s'interrogeaient sur la responsabilité de la Municipalité de Rolle et du Conseil Communal dans la décision de fermeture de la piscine. Selon notre compréhension, cette décision relève du Comité directeur d'ENJEU ; cependant, la Municipalité, par son délégué au Comité directeur d'Enjeu, est partie prenante.

Cette interpellation a pour but de clarifier la position de la Municipalité sur ce sujet et les motivations de sa décision .

Spécifiquement :

1. La Municipalité de Rolle était-elle au courant du projet de fermeture et a-t-elle appuyé cette décision ?
2. Dans le cadre de cette décision, quels ont été les montants évoqués pour maintenir la piscine ouverte au moins pour une année supplémentaire ?
3. La Municipalité est-elle en discussion au sein du Comité directeur d'Enjeu pour que cette décision soit réexaminée ?

Rémi Founou, Les Vert·e·s de Rolle